



# ACTES DU COLLOQUE

## ***ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE : LES ADDICTIONS DROGUES, RELIGIONS, MONDES VIRTUELS***

*(S')EXCLURE POUR APPARTENIR ?*

*EXCLUSION SOCIALE, PRÉCARITÉ ET DÉPENDANCES :*

*LES DIFFÉRENTES FACETTES D'UNE RECHERCHE D'APPARTENANCE*

**MANON BERTHA**

*Leçons politiques des solidarités de quartier.*

*Les Forums de lutte contre la pauvreté  
et la sécurité sociale populaire.*

**JANVIER 2024**

# Manon Bertha

*Leçons politiques des solidarités de quartier.  
Les Forums de lutte contre la pauvreté  
et la sécurité sociale populaire.*

**Janvier 2024**

## **LE COLLOQUE**

*Pour la 13<sup>e</sup> édition, nous vous proposons d'explorer la question de la précarité, l'exclusion sociale et les dépendances, dans toutes les interconnexions qui peuvent y coexister.*

*En croisant différents regards sur ces problématiques, nous tenterons de comprendre ce qui peut induire, mais aussi maintenir un sujet dans l'exclusion sociale, ainsi que les implications de celle-ci.*

**MANON BERTHA** - *Anthropologue et assistante de recherche à l'UCLouvain*

## *Leçons politiques des solidarités de quartier.*

### *Les Forums de lutte contre la pauvreté et la sécurité sociale populaire*

Je voulais vous raconter une petite histoire. J'ai envie de vous parler de précarité et d'exclusion, mais par un autre bout que tous les récits qui posent la question de la non-intégration au marché du travail et des modalités d'accès à la sécurité sociale publique.

Je pense qu'il est pertinent et utile de rappeler qu'il existe des fonctionnements dans lesquels la sécurité sociale (au sens littéral du terme : la sécurité sociologique populaire) est fournie par un tissu dense de relations de voisinage, de parenté et d'affinités interpersonnelles. Cette forme de solidarité préexistait à notre système d'assistance publique étatique, et existe toujours dans de nombreux quartiers, de nombreux réseaux, de nombreuses familles dans le monde. Nous en sommes venus, aujourd'hui, à ne penser la solidarité qu'au travers du prisme de l'Etat, alors que cette association est relativement récente et que c'est une forme de solidarité parmi d'autres. L'idée n'est pas de faire un éloge de la solidarité populaire et de comparer sa pertinence, ses failles et ses enjeux à ceux de la solidarité étatique, mais plutôt d'examiner la coexistence, au fil de l'histoire, entre ces deux formes de solidarité. Je voudrais examiner avec vous les leçons qu'on peut en tirer dans le contexte dans lequel nous sommes aujourd'hui.

Je me présente : je m'appelle Manon Bertha et j'ai un projet de thèse sur les réseaux d'entraide dans les montagnes des Pyrénées où il y a beaucoup de gens qui ont plus ou moins un pied dans l'Etat mais qui essaient aussi de fonctionner en dehors de lui. Et je m'interroge sur ce que

ça signifie en termes de citoyenneté et de solidarité. Mais je vous parle surtout depuis une recherche que j'ai menée pendant l'année 2023 à l'UCLouvain qui fait l'histoire de ce qu'on a appelé les Forums de lutte contre la pauvreté. On retient encore celui de Bruxelles aujourd'hui, mais on oublie beaucoup les Forums wallons de lutte contre la pauvreté qui ont aussi été très importants et dont a hérité aujourd'hui ce qu'on appelle le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté. J'ai examiné leur histoire, sur base de témoignages et d'archives de réunions, et je trouve que c'est une expérience très intéressante.

Je vous propose une présentation en trois parties. La première est une petite description historique. Je vous présenterai de manière synthétique ce qu'était la solidarité avant la période industrielle, avant que l'assistance publique n'existe. Ensuite, le cœur de ma présentation sera parler de ce moment des années 1970 à 1990 - 2000 où il y a eu un fleurissement d'actions de développement communautaire et notamment les Forums de lutte contre la pauvreté, mais pas seulement. Dans un second temps, Je vais examiner ce qui caractérise ce moment des années 1990, marquées par l'importance de l'État social actif, des gros réseaux très institutionnalisés et des subsides européens... Et enfin, je ferai une analyse de ce glissement, de voir ce que cela nous dit, et les pistes que l'on peut, peut-être, tirer de cette expérience.

La solidarité populaire a évolué dans les marges de l'assistance publique, qui s'est construite progressivement, déjà un peu avant la création de l'Etat belge. Les rapports entre la solidarité étatique et la solidarité de proche en proche, citoyenne, ont beaucoup évolué au fil du temps – aujourd'hui, la sécurité sociale étatique tend à être pensée comme le mécanisme principal d'assistance, laissant dans l'ombre une longue histoire – et des fonctionnements qui persistent encore aujourd'hui dans les marges de l'Etat.

Pourtant, la solidarité populaire a toujours existé. Avant la période industrielle, c'était la forme principale d'assistance, sa version étatique

n'étant qu'assez récente. Pendant longtemps, la solidarité a en effet reposé sur un tissu social assez fort. Les personnes appartenant à une communauté, un quartier, un village, savaient qu'elles pouvaient s'attendre à l'aide de la collectivité en cas de besoin. Par exemple, en cas de mauvaise récolte, un paysan pouvait compter sur l'éventuel surplus du voisin. Les jeunes mariés savaient qu'ils pouvaient attendre des voisins qu'ils aident à construire leur maison. Les voisins participaient à la moisson. Le quartier, le village, constituaient une sorte de tirelire d'entraide dans lequel chacun pouvait piocher. Ce n'était pas une entraide bilatérale, un échange « je te rends un service, tu m'en rends un », mais plutôt : « si je rends un service à quelqu'un, je sais que la collectivité me le rendra quand j'en aurai besoin ». Pour peu qu'on soit inclus dans ce réseau – ce qui n'était pas le cas de tout le monde car il y avait des exclus.

Laissez-moi vous raconter une petite anecdote. Est-ce que vous savez que les mots anglais « free » qui veut dire « libre » et « friend » qui veut dire « ami », sont étymologiquement liés ? Aujourd'hui on pense la question de la liberté comme en tant qu'interdépendance individuelle. On se sent libre quand on se sent plus ou moins libres d'attaches. Alors que pendant longtemps, la liberté était pensée comme l'appartenance à un tissu social qui permettait de défendre ses droits. Comme il n'y avait pas d'État de droit, on était libre quand on avait suffisamment de proches qui étaient à même de nous défendre en cas de litiges et d'injustice. Cela représente bien cette manière de concevoir le lien social comme sécurité sociale de base, qui a primé jusqu'à la période industrielle.

Et puis il y a eu l'industrialisation. Le système de production est devenu très gros et très complexe, ce qui a impliqué un déplacement des travailleurs vers les villes. Et cela a eu un gros effet sur les modes de solidarité populaire qui ont été déstructurés pendant la période industrielle. Premièrement, les travailleurs, désormais à l'usine, eurent beaucoup moins de temps à consacrer aux échanges non monétaires en

dehors de leur travail. Ensuite, l'exode vers la ville a déraciné les gens des réseaux locaux dans lesquels ils étaient, ils sont donc devenus anonymes et les transactions sont devenues monétaires. L'appartenance à un tissu social qui permettait une certaine sécurité est devenu conditionné à l'inclusion dans le système de production.

A ce moment-là, les luttes sociales ont été principalement cristallisées dans le mouvement ouvrier, qui constitua en quelque sorte un monopole sur ces luttes. Or, on l'oublie parfois, le mouvement ouvrier, qui porta bien son nom à l'école, faisait plutôt fi de tous ceux qui étaient exclus du système et qui n'étaient pas non plus des travailleurs ouvriers. On parle parfois de ces exclus sous le terme de « prolétariat en loques », ce qui exprime bien le mépris qu'il y avait envers les non-travailleurs. Quoi qu'il en soit, le mouvement ouvrier a permis de faire un contrepoids très fort par rapport à l'État, mais il avait aussi de très gros angles morts qui étaient tous les gens précaires soit parce qu'ils étaient incapables de participer au système de production, soit parce qu'ils choisissaient de ne pas l'être, et toutes les situations à mi-chemin entre les deux.

Venons-en, en faisant une ellipse, à la période qui m'intéresse sur laquelle j'ai travaillé le plus, qui est cette période des années 1970 à 1990 - 2000. Dans le contexte des événements de mai 68, dans le Brabant Wallon, il y a eu des expériences d'autogestion, il y a eu toute une ère de mobilisation citoyenne et de révolte citoyenne. Ça a été un moment très intense au niveau des projets de développement communautaire, de mobilisation citoyenne. On retiendra par exemple, à Bruxelles, la bataille des Marolles, que j'imagine que la plupart d'entre vous la connaissent. En 1967 il y eut la création des CPAS, dans un moment où les deux piliers, assez séparés de la société belge, qui sont le pilier chrétien et le pilier socialiste, ont travaillé en partenariat. On a commencé à avoir des réseaux entre public et privé, les CPAS ont commencé à travailler avec la charité chrétienne, etc. C'était une période très marquée par un travail en réseau, mais de proche en proche autour des usagers.

Le rôle des intermédiaires sociaux était central. Il s'agissait soit de travailleurs sociaux engagés, qui décidaient, par conviction ou en ayant constaté les limites de leurs institutions, décidé de s'engager en leur nom propre et non pas au nom de leur institution ; soit d'intermédiaires sociaux non professionnels (qui étaient parfois des vicaires ; ici, dans les Marolles, il y eut Jacques Van der Biest qui était issu du monde religieux). Et donc il y a une grande importance aussi de tous les intermédiaires sociaux qui n'étaient pas professionnels. Et tous ces gens-là, donc travailleurs sociaux, intermédiaires sociaux, non professionnels et citoyens, se réunissaient dans des groupes protéiformes. Des groupes qui prenaient des formes très différentes selon les problématiques en question, mais toujours à des échelles assez locales, dans des formes assez pluralistes et très interinstitutionnelles, mêlant différents piliers et différentes institutions.

Deux types de mobilisation m'intéressent particulièrement. La première, j'en ai parlé, c'est la bataille des Marolles à Bruxelles et la deuxième ce sont « les coordinations gaz, eau, électricité » qui ont été assez fortes à Bruxelles mais aussi à Liège et qui étaient en fait des rassemblements de citoyens, d'intermédiaires sociaux sur la question à l'époque des fournitures d'électricité, de gaz et d'eau. Il y avait beaucoup de personnes qui se voyaient coupés dans leur accès au gaz et à l'électricité lorsqu'elles manquaient d'argent. Une très grosse mobilisation de ces « coordination » eut de grands succès qui imprègnent toujours la législation aujourd'hui : depuis ces mobilisations, il y a un minimum à fournir aux gens qui n'ont pas assez d'argent pour payer leurs factures. Et ces coordinations gaz, eau, électricité étaient donc très citoyennes, très locales, très ancrées dans le terrain. Et des expériences comme la bataille des Marolles ont donné naissance à ce qu'on a appelé les Forums de lutte contre la pauvreté qui sont venus de Bruxelles. Les personnes qui étaient derrière la bataille des Marolles, dont Jacques Van der Biest, ont participé à créer des réunions, d'abord à Charleroi en 1983 et puis à Namur et puis dans le Brabant wallon.

Ces groupements s'appelèrent « Forums » parce qu'ils se voulaient autant de places publiques où se rassemblaient intermédiaires sociaux et personnes concernées par la question de la pauvreté pour discuter ensemble de ce qu'ils aimeraient faire, et où les intermédiaires sociaux se mettaient à disposition des gens pour les outiller et les accompagner dans les actions qu'ils jugeaient justes pour eux à ce moment-là et sur ce territoire-là.

On en retient très peu l'héritage aujourd'hui, mais ils eurent un gros impact dans le paysage social. Ils furent, par exemple, impliqués dans ce qu'il s'est passé à Namur autour de la création des agences immobilières sociales, devenues un modèle dans toute la Wallonie. Les Forums étaient également très liés aux « coordination gaz, eau, électricité », de nombreux acteurs étaient impliqués de part et d'autre.

Ces initiatives étaient à ancrage très local, dans des quartiers, mais ils étaient aussi coordonnés dans des réseaux européens – dès 1975. À partir de cette année-là, il y a eu les premiers programmes européens de lutte contre la pauvreté. Bien que ce soit des projets à ancrage très local, il y avait déjà un niveau supra de coordination européenne. Tout ça pour dire que l'ancrage local ne nuit pas à une coordination à une échelle un peu supérieure.

Après l'échelle du quartier, les Forums sont devenus, à Bruxelles, Charleroi, des forums à l'échelle des villes. Et puis aujourd'hui ils ont donné naissance à un réseau wallon, donc régional qui est dans un réseau belge, qui est lui-même dans un réseau européen. Ce qui se passe aujourd'hui avec le réseau wallon, qui est un grand organisme subsidié par la région, c'est à la fois davantage de reconnaissance des pouvoirs publics, de la question de la pauvreté, de son importance en tant que problème public, une reconnaissance qui s'incarne notamment dans des subsides. C'est une reconnaissance qui a été appelée de ses vœux par la plupart des acteurs qui voulaient que ce soit davantage reconnu, qui ont donc cherché une institutionnalisation.

Mais l'hypothèse que je fais aujourd'hui en ayant vu cette histoire, c'est que l'institutionnalisation des mobilisations citoyennes, notamment celle dans le domaine de la précarité, a parfois fait perdre certaines choses en chemin, notamment la question de la participation des premiers concernés. Parce qu'aujourd'hui, il y a toujours la question de la participation qui est toujours au cœur des programmes de lutte contre la pauvreté du réseau wallon. Mais dans les faits ?

La participation des personnes concernée par la pauvreté soulève d'abord un enjeu de rythme. Parfois, les cabinets demandent un avis sur une question qui est liée de près ou de loin à la pauvreté. Et les gens ont 5 jours pour se rassembler et donner leur avis, ce qui ne correspond pas du tout au temps nécessaire à la construction d'une pensée par un groupe de personnes qui se rassemblent dans un endroit où ils se sentent à l'aise pour réfléchir ensemble à ce qu'ils aimeraient faire. Aujourd'hui, ce n'est plus le rythme comme c'était dans les années 70, 80, où le rythme du terrain était assez lent. Le rythme des cabinets est un rythme effréné.

On n'est plus non plus dans une émergence des questions sociales puisqu'à l'époque, on a ouvert beaucoup de questions qui n'étaient pas à la une, dont les gens n'avaient pas conscience qu'elles étaient au cœur de la question de la précarité. Il y eut ces fameuses coupures de gaz, électricité et il y a eu plusieurs grandes problématiques de la précarité qui ont été dévoilées par des actions citoyennes et qui ont pu être prises en compte par des revendications, des actions, la question des logements inoccupés, etc.

Et aujourd'hui, on n'est plus vraiment dans une émergence des questions. On est dans un suivi, alors un suivi qui est assez étroit, puisqu'il y a le service interfédéral de lutte contre la pauvreté qui fait des rapports annuellement, qui essaie d'être participatif et qui suit d'assez près certaines questions chaque année. Mais il n'y a plus cette émergence. La critique sociale, qui prenait la forme de quelque chose d'assez

révolutionnaire dans les années 70-80, où, étant transinstitutionnelle, étant fortement basé sur une mobilisation citoyenne, osait remettre les choses en question, crier haut et fort. Aujourd'hui on est d'avantage dans le suivi des questions déjà identifiées, et dans une logique réformatrice.

Un autre enjeu concerne la liberté institutionnelle des travailleurs sociaux. J'ai mené quelques entretiens avec des travailleurs sociaux et tous ceux qui sont dans un certain âge et qui ont connu cette époque, témoignaient d'une grande évolution de la culture professionnelle du travail social. Avant, il s'agissait davantage de contester le système. Cette liberté institutionnelle était vraiment au cœur des démarches dont je vous parle dans les années 70-80 qui ont vraiment eu des succès, une certaine puissance, une force de changement. Aujourd'hui prime le respect des procédures. On n'est plus dans les mêmes modalités aujourd'hui et le rôle des travailleurs sociaux est très réduit. Je pense qu'il y a une grande souffrance professionnelle des travailleurs sociaux qui sont des sortes de gilets pare-balles entre les injonctions de l'État et les souffrances des citoyens ; ils ont très peu de liberté institutionnelle pour pouvoir remettre les choses en question.

Tout ça pour vous dire que je pense qu'il est important aujourd'hui dans un contexte de grande centralité de l'État sur la question de l'assistance – centralité qui a ses atouts et qui permet des choses que ne permettait pas la solidarité populaire – de revenir à une complémentarité entre cette solidarité étatique et les projets citoyens qui peinent à être reconnus aujourd'hui. Ils sont davantage des outils, qui permettent d'évaluer la quantité de participation sur les appels à projets et les subsides mais en ayant interrogé 3 personnes en 5 jours et qui ne permettent plus de faire des places publiques où on construit vraiment quelque chose de manière engagée avec les travailleurs sociaux.

Je pense que l'ancrage local permet plusieurs choses très importantes dont il faudrait tirer des leçons. La première, c'est qu'il n'y a qu'au ni-

veau local que les personnes qui vivent vraiment la précarité peuvent se rencontrer et faire quelque chose. C'est vraiment le niveau qui a du sens pour elles et c'est le niveau auquel elles se sentent les plus légitimes. Certes il peut être intéressant de les convier à des réunions à des espaces supérieurs et ça doit être rendu possible, mais c'est extrêmement important de se baser sur une construction à des niveaux locaux et d'ensuite faire des coordinations à des niveaux supérieurs – coordination que parfois seuls les travailleurs sociaux se trouvent disposés à la faire parce que ça prend du temps, de l'énergie, des déplacements que les gens ne sont pas toujours prêts à faire.

L'ancrage local permet quelque chose que ne permettent pas les autres niveaux. On parle beaucoup aujourd'hui de « pauvreté » et même les Forums de lutte contre la pauvreté mettaient la notion de « pauvreté » au premier plan, mais il est vraiment difficile, pour une personne qui voudrait s'engager, qui vit la précarité, qui cherche à s'engager, de s'identifier comme pauvre et de vouloir travailler contre la pauvreté. C'est beaucoup plus difficile de s'identifier à un « pauvre », que de s'identifier à un projet ou à une lutte contre un projet, dans une dynamique qui a du sens au niveau local et qui fédère les voisins. C'était le cas des Marolles, qui était une mobilisation contre un projet de gentrification. L'identité de quartier permet des choses que ne permet pas l'identification à une catégorie sociale dévaluée (« pauvre »). On se bat pour un quartier, on se bat pour un projet commun. Et c'est quelque chose de pluraliste, entre personnes plus aisées, moins aisées, travailleurs sociaux, intermédiaires sociaux non-professionnels. Le quartier, ou en tout cas l'appartenance territoriale, permet une assignation positive que ne permet pas du tout le fait de s'identifier comme pauvre et comme travaillant contre la pauvreté. Et je pense que les mots ont un grand pouvoir.

L'ancrage local de ces luttes est aussi un levier pour rompre le cercle vicieux entre précarité et désaffiliation qui a été évoqué plusieurs fois pendant ce colloque. La solidarité locale, ancrée dans un tissu social à



l'échelle d'un quartier ou d'une ville, permet, à l'image de la solidarité populaire dont j'ai parlé au début de cette présentation, une forme de « sécurité sociale » littérale qui ne fournit pas qu'une garantie d'assistance matérielle mais qui répond aussi à un besoin d'appartenance, d'affiliation, de relations sociales.

Une autre chose que permet le niveau local dont j'ai parlé tout à l'heure, c'est une vraie participation démocratique. Aujourd'hui on sait très bien que la pauvreté matérielle, comme absence de biens, d'accès à des services, c'est le résultat d'une pauvreté, d'une inégalité de pouvoir. La focalisation actuelle sur les situations individuelles de pauvreté, certes, peut être efficace pour certaines politiques publiques, mais elle participe à occulter que ce qui crée la pauvreté, c'est l'inégalité et donc l'importance de la participation démocratique des gens à cette question du pouvoir pour qu'il y ait un vrai changement en amont dans ce qui crée les conditions de la pauvreté.



**Réseau pluridisciplinaire d'accompagnement  
et de soutien aux problématiques d'addictions**

**Rue du Tabellion 64, 1050 Ixelles**

T: +32 2 534 87 41

resad.asbl@resad.be

www.resad.be

CB Triodos: BE24 5230 8106 8938

0444.964.338 | R.P.M. Bruxelles



**Le Certificat  
santé mentale en  
contexte social :  
multiculturalité  
et précarité  
de l'UCLouvain**